
Fonds Gert Noël

Appel à projets 2026

Contexte

Un patient bien informé, entouré de proches impliqués et accompagné par des professionnels de santé disponibles traverse son parcours de soins avec davantage de sérénité.

Pourtant, de nombreux patients et proches restent confrontés à des difficultés de compréhension, à un manque de soutien ou à des dispositifs d'accompagnement insuffisamment adaptés à leurs besoins réels.

Dans ce contexte, l'information, la communication et l'accompagnement jouent un rôle essentiel pour humaniser les soins, renforcer la confiance et améliorer l'expérience globale du patient tout au long de son parcours.

Depuis plus de 25 ans le Fonds Gert Noël soutient des projets qui répondent à ces défis.

Objectif de l'appel et projets soutenus

À travers cet appel à projets, le **Fonds Gert Noël**

souhaite soutenir des initiatives concrètes et innovantes qui renforcent :

- l'accès à une **information claire, compréhensible et adaptée** ;
- la **qualité de la communication** entre patients, proches et équipes soignantes ;
- des formes d'**accompagnement humain et structuré** tout au long du parcours de soins.

Deux types de soutien pourront être octroyés :

- **Le Prix Fonds Gert Noël** destiné à un projet déjà bien établi.
- **Les Coups de pouce**, destinés à des projets plus récents, en phase de déploiement ou de structuration.

Au total trois lauréats pourront être retenus, un pour le Prix Gert Noël, deux pour le Coup de pouce.

Type de projets recherchés

Les projets doivent :

- être **déployés en milieu hospitalier** ou au sein d'un **réseau de soins en Belgique** ;
- contribuer de manière concrète à **l'amélioration de l'expérience des patients et de leurs proches** ;
- proposer une approche **originale et/ou innovante** en matière d'information, de communication ou d'accompagnement.

Les projets de recherche ou d'enseignement ne sont pas éligibles dans le cadre de cet appel.

Par « réseau de soins », on entend l'ensemble des acteurs en lien direct ou indirect avec l'hôpital : services de soins à domicile, institutions de moyen ou long séjour, hôpitaux de jour, centres de revalidation, associations ou ASBL collaborant régulièrement avec des institutions de soins.

Le projet doit impérativement concerner le **domaine des soins de santé**.

Enfin, si le projet inclut la production d'outils tels qu'un manuel, une vidéo ou un kit informatif, ces éléments doivent s'inscrire dans une démarche plus globale ; leur réalisation seule ne peut constituer un projet en tant que tel.

Public cible

L'appel s'adresse à toute **organisation à but non lucratif**, institution de soins ou association active en Belgique, porteuse d'un projet en lien direct avec les patients, leurs proches et/ou les professionnels de la santé.

Les sociétés commerciales ou personnes physiques ne seront pas retenues.

Critères de recevabilité

Pour être pris en compte, le dossier doit impérativement répondre aux conditions suivantes :

- être rempli correctement et complètement **en ligne** ;
- être introduit **dans le respect des délais** fixés par l'appel ;
- mentionner clairement la **date de début du projet** :
 - Prix Gert Noël : projet démarré avant le 1/1/2024 ;
 - Coup de pouce : projet démarré avant le 1/1/2026;
- être déployé en Belgique, par un acteur de terrain belge ;
- démontrer que le projet est déjà **effectivement déployé sur le terrain aux dates indiquées**, avoir dépassé la phase de préparations ;
- démontrer que le projet est mis en place en milieu hospitalier ou dans le réseau de soins ;
- comprendre :
 - un plan financier **détaillé** ;
 - un **planning** des différentes phases du projet ;
 - un **descriptif illustré** du projet ;
 - une **méthode d'évaluation** de l'impact (une simple enquête de satisfaction ne suffit pas).

Les dossiers incomplets ou ne respectant pas l'un de ces critères ne seront pas transmis au jury.

Critères de sélection

Les projets recevables seront évalués sur base des critères suivants :

- contribution à l'**humanisation des soins** grâce à l'écoute, l'information et l'accompagnement du patient, de ses proches, du personnel soignant ;
- **qualité et clarté** de l'information ou de la communication proposée ;
- caractère **innovant** du projet ;
- **impact concret** sur le patient et son entourage ;
- **effet multiplicateur** (potentiel de diffusion, d'inspiration ou de reproduction) ;

- **durabilité du projet** et perspective de pérennisation ;
- pertinence de l'**impact du soutien du fonds** sur le développement du projet.

Tout membre du jury ayant un lien direct ou indirect avec un projet candidat s'abstiendra lors des délibérations.

Budget

Le soutien financier accordé s'élèvera jusqu'à :

- **€35.000 maximum** pour le Prix Gert Noël
- **€10.000 maximum** pour le Coup de pouce.

Le budget devra être justifié de manière détaillée dans le dossier de candidature.

Procédure et calendrier

- Dépôt des candidatures : au plus tard le 15/1/2026 à **minuit** ;
- Analyse de recevabilité ;
- Évaluation par un jury indépendant et multidisciplinaire ;
- Communication des résultats : **mars 2027**
- Cérémonie de remise des prix : **10/3/2027**

Les décisions du comité de gestion sont irrévocables.

QUESTIONS FRÉQUENTES

- Est-ce qu'un particulier ou une société commerciale peut soumettre un projet ?
Non, l'appel s'adresse à toute organisation à but non lucratif, institution de soins ou association active en Belgique, porteuse d'un projet en lien direct avec les patients, leurs proches et/ou les professionnels de la santé.
Les sociétés commerciales ou personnes physiques ne seront pas retenues.
- Est-ce qu'un projet déployé à l'étranger est éligible ?
Non, le projet doit être déployé en Belgique.
- Notre projet est sur le point de démarrer, on y réfléchit depuis longtemps, peut-on le soumettre ?
Non, le projet doit être activement déployé sur le terrain aux dates indiquées, soit avant le 1/1/2024 pour le Prix Gert Noël ou le 1/1/2026 pour le Coup de pouce.
- Nous organisons un colloque/un projet de recherche/un projet d'enseignement sur un sujet qui correspond tout à fait aux objectifs de l'appel du Fonds Gert Noël.

Les projets d'enseignement, recherches et colloques ne font pas l'objet de l'appel à projets, ils ne seront pas retenus.

- Est-ce qu'une publication peut être considéré comme un projet pour cet appel ?
Nous élaborons un livret pour les patients ou leurs proches, une vidéo, une application, un coffret informatif, est-ce un projet susceptible d'être retenu par le jury ?
Tout outil informatif, dans le sens large du terme, peut être retenu, à condition qu'il soit intégré dans un projet plus large d'accompagnement du patient, de ses proches et du personnel soignant. La publication, le coffret etc pris isolément ne seront pas retenus si cette intégration n'est pas démontrée dans le dossier.

Informations pratiques

Les dossiers de candidature doivent être complétés en ligne via le site de la **Fondation Roi Baudouin**.

Pour des informations générales :

Contact Center – 02/500 45 55 – proj@kbs-frb.be

Pour des questions spécifiques :

Victoire Dieryck – 02/549 02 44 – dieryck.v@kbs-frb.be